DEPARTEMENT DE LA REUNION

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE SAINT.DENIS

Administration Municipale

No 1 4 1 3 /SG

SAINT.DENIS, le 22 NOVEMBRE 1968

Le MAIRE de SAINT.DENIS .

à

Monsieur
Conseiller Municipal
SAINT.DENIS

Monsieur et Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la QUATRIEME SESSION ORDINAIRE du CONSEIL MUNICIPAL qui se tiendre le JEUDI 28 NOVEMBRE 1968 à 16 Heures dans le Salle des Délibérations.

ORDRE du JOUR

- 1°) Dénomination des rues, places et ruelles, des lotissements de la S.T.D.R.
- 2°) Budget supplémentaire 1968 des cantines scolaires.
- 3°) Indemnité spéciale de gestion allouée aux comptables du Trésor chargés des fonctions de Receveur des Communes.
- 4°) Installation d'une cabine publique téléphonique au lieu dit "RUISSEAU BLANC " à la MONTAGNE.
- 5°) Attribution de bourses d'entretien à des élèves fréquentant le Collège Agricole de SAINT. JOSEPH.
- 6°) Demande d'augmentation de loyer présentée par M.Arthur HAUTBOIS
- 7°) Approbation d'une dépense de 35.441 FrsCFA pour l'installation d'un poste téléphonique au groupe scolaire de la 60URCE.
- 8°) Approbation d'une dépense de 133.500 FrsCFA relative à l'installation de quatre postes téléphoniques.
- 9°) Ratification de divers marchés de gré à gré passés avec les Ets.RAVATE, de PALMAS et MACORE.
- 10°) Utilisation par autorisation spéciale d'une plus-value de l'octroi de mer. Dotation de différents postes du budget 1968.
- 11°) d'ijudication pour le fourniture de denrées alimentaires nécessaires au fonctionnement des cantines scolaires pendant le premier semestre 1969.
- 12°) Adjudication pour la fourniture de pain nécessaire au fonctionnement des cantines scolaires pendant le premier semostre 1969.
- 13°) Adjudication pour la fourniture d'épices et de légumes nécessaires au fonctionnement des cantines scolaires pendant le premier semestre 1969.

- 14°) Adjudication pour la fourniture de gaz butane nécessaire au fonctionnement des cantines scolaires pour l'année 1969.
- 15°) Création d'un poste de brigadier-chef de police municipale.
- 16°) Travaux d'élargissement et d'aménagement de la rue MALARTIC.
- 17°) Convention à passer avec la S.E.C.M.O. pour les études et la surveillance des travaux d'aménagement des rues suivantes : ruelles Camp Jacquot, Marcadé, Turpin et Tadar.
- 18°) Ratification de l'adjudication du 3 Octobre 1968 relative à la construction d'un groupe scolaire de 15 classes à la RIVIERE SAINT.DENIS Adjudicataire : la S.B.T.P.C. Montant de l'adjudication : 46.361.565 FrsCFA.
- 19°) Ratification de l'adjudication du 23 Octobre 1968 relative à la lère tranche des travaux d'aménagement intérieur de la Maison des Jeunes du Château Morange Adjudicataire : M.Gilbert LAURET Montant de l'adjudication : 29.757.069 FrsCFA.
- 20°) Ratification de l'adjudication du 7 Novembre 1968 relative à l'aménagement des rues du Ruisseau des Noirs et du Bois de Nèfles Adjudicataire; M. CHRISTIANA Xavier Montant de l'adjudication: 24.885.280 FrsCFA.
- 21°) Ratification de l'adjudication du 20 Novembre 1968 relative à l'aménagement des rues Sainte-Marie, Jules Auber et Labourdonnais Adjudicataire : S.E.G.E.F.O.M. Montant de l'adjudication : 15.511.343 FrsCFA.
- 22°) Marché de gré à gré à passer avec la S E R C A pour la fourniture d'une benne-tasseuse type B.T. 23 à 3.990.000 FrsCFA (ratification).
- 23°) Emprunt de la somme de 4.516.000 FrsCFA à contracter auprès de la CAISSE CENTRALE de COOPERATION ECONOMIQUE pour couvrir la participation communale dans le coût des travaux de la la RIdiun groupe scolaire de 15 classes et d'un groupe scolaire de 15 classe
 - CENTRALE de COOPERATION ECONOMIQUE pour le financement partiel de la participation communale dans le coût de la première tranche des travaux à réaliser pour la construction d'un Stade au Chaudron (S.I.D.R.).
- 25?) Avenant n°2 au marché approuvé le 6 Novembre 1968 passé avec le G.R.E.G. déterminant la 2ème tranche des travaux à réaliser pour la construction de l'Eglise de SAINT-BERNARD à la Montagne.
 - 26°) Avenant n°1 au marché passé avec l'Entreprise CANADAS, relatif à l'exécution de travaux supplémentaires à réaliser sur le ter rain sur lequel ont été implantées les deux classes "ECONOè MIQUES " à MOUFIA (Architecte : FRIZZL.).
 - 27°) Avenant n°1 au marché approuvé le 28 Février 1968, passé avec la SOCEA, prorogeant de trente jours le délai d'exécution des travaux d'alimentation en eau de la Bretagne.
 - 28°) Avenant n°1 au marché approuvé le 6 Février 1968, passé avec l'Entreprise COJONDE, relatif à l'exécution des travaux de modernisation des chemins de MONTGAILLARD, des Hauts de SAINT.FRANCOIS, de la SARLEC à la MONTAGNE du Bd DORET.

appartenant à Mme Paul DALAIS et à M. GAUD, d'une superficie de 6 ha 18 ares environ.

- 30°) Acquisition d'un terrain de 1400 m2 environ, situé au CANAL du BRULE appartenant à M.Bertrand RIVIERE, en vue de la Construction d'un dispensaire monovalent (type 4 pièces) Mise à la disposition du Département d'une parcelle de terrain de 400 m2 environ du terrain communal Georges MICHEL/Maxime HOAREAU, en vue de la construction d'un dispensaire monovalent (type 4 pièces).
- 31°) Cession à l'Etat d'une parcelle de terrain communal de 92 m2 environ destinée à l'aménagement de la R.N.2, à la sortie Est de SAINT.DENIS.
- 32°) Acquisition d'une parcelle de terrain de 82 m2 environ, située ruelle TADAR à ST.DENIS, appartenant à M.MINATCHY Permal, destinée à la création d'une sortie sur la ruelle Tadar pour le parking à réaliser sur le terrain communal acheté à M.André BLAY -Bd. Lancastel-. Subait afforme sur la Bourau des Ferrain.

33°) Acquisition amiable d'un terrain de 4.370 m2 environ, situé à SAINTE-CLOTILDE, appartenant à la Société IVRIN PAYET pour le prix de 2.622.640 FrsCFA correspondant à l'évaluation des Domaines.

- 34°) Prise en charge par la Commune du coût des travaux de nivellement des cours et de construction de clôtures au groupe scolaire de la BRETAGNE CENTRE filles.
- 35°) Prise en charge par la Commune du c oût des travaux de nivellement des cours et de construction de clôtures au groupe scolaire de la BRETAGNE BELLEVUE.
- 36°) Convention d'honoraires à passer avec la S.E.C.M.O.pour les études et la surveillance des travaux de réfection du chemin TESSAN GAUVIN à STE.CLOTILDE.
- 37°) Contrat d'honoraires à passer avec le Service départemental de l'Equipement pour les études et la surveillance des travaux réfection des rues du Bois de Nèfles et du Ruisseau des Noirs.
- 38°) Contrat d'honoraires à passer avec M.FRIZEL, Architecte, pour les études et la surveillance des travaux de construction d'une classe "ECONOMIQUE" à C HAMP-FLEURI (filles).
- 39°) Contrat d'honoraires à passer avec le Service départemental de l'Equipement pour les études et la surveillance des travaux à réaliser pour le captage de la RAVINE du BUTOR pour l'alimentation en étau de SAINT.FRANCOIS.
- 40°) Merché de gré à passer avec la S.E.G.E.F.O.M. pour les travaux à réaliser pour le captage de la Ravine du Butor pour l'alimentation en eau de SAINT.FRANCOIS.
- 41°) Prise en charge au Chap.902 du budget communal, en Recettes et en Dépenses de la participation de la S.O.C.I.B. et de la S.I.D.R. dans le coût des travaux à réaliser pour le captage de la Ravine du Butor pour l'alimentation en eau de SAINT. FRANCOIS.
- 42°) Construction d'un Stade au Chaudron (S.I.D.R.) Participation communale aux travaux de lapremière tranche.

- 43°) Demande de subvention à adresser au Service départemental de la Jeunesse et des Sports pour les travaux à réaliser au Stade du Chaudron (1ère tranche).
- 44°) Demande à adresser au Service de la Jeunesse et des Sports en vue d'obtenir une participation aux frais de fonctionnement, sous forme de location, des installations sportives de la piscine municipale.
- ≽45°) Stade du Butor
 - 46°) Désignation d'un Architectel
 - 47°) QUESTIONS DIVERSES.
 - 1°) Marché de gré à gré passé avec l'Entreprise SAUNIER. DUVAL pour la construction des travaux d'électricité au Groupe Scollaire du CHAUDRON (Terrain RAMASSAMY) Lot n° 4.
 - 2°) Procès-verbal de réforme de matériel communal Vente au enchères publique
 - 3°) Prise en compte par autorisation spéciale du financement de la construction d'un groupe scolaire de 8 classes et 2 logements de fonction à Domenjod.
 - 4°) Utilisation d'une plus-value provenant du Fonds National de Compensation des Allocations Familiales.
 - 5°) Rattachement de diverses opérations scolaires par autorisation spéciale au budget de 1968./.